Petite histoire d'une grande aventure ...

L'animation socioculturelle lausannoise

« Savoir s'il est permis d'écrire l'histoire, singulièrement celle de son temps »
Saint Simon

FASL, Forum « Maisons de Quartiers »

Les premiers centres de loisirs lausannois sont créés dans un but essentiel de prévention sociale auprès de la jeunesse : « offrir à une certaine jeunesse désoeuvrée, non organisée, ou en danger moral, des lieux de rencontre plaisants, un encadrement de qualité et des loisirs variés ... Donner un foyer aux jeunes qui n'ont pas d'autres distractions que la rue et le café ».
Le premier centre est né, avec la musique « rock », en 1953 : Le Centre de délassement et de culture » de Bellevaux. Les années 60 voient la naissance de différents centres : Montelly, Ouchy, Boisy, Pontaise, Chauderon, Chailly, Carrefour, La Palud.

Cette conception des centres de loisirs va beaucoup évoluer, traçant progressivement l'histoire d'une grande aventure : celle de l'animation socioculturelle Lausannoise.

1970 - 1986 : Entre rêves et pavés...

Des loisirs en 3D

➢ La civilisation des loisirs et de l'épanouissement personnel...

Le loisir est alors défini comme le temps dont l'homme peut disposer librement et sans contrainte. Le temps de **détente et loisirs** est perçu comme « un des éléments indispensables de notre vie pour le sentiment de liberté, de choix et des possibilités étendues qu'il offre pour se cultiver, acquérir de nouvelles connaissances, améliorer son statut professionnel. »

Le loisir, dans les années 70's 80's, c'est :

- **Le Délassement** : se reposer, se délasser
- **Le Divertissement** : se divertir
- **Le Développement** : développer ses capacités physiques et intellectuelles, ses connaissances. Créer, notamment par l'expression artistique. Se dévouer au profit d'autrui ou de la collectivité.

Dans un contexte où le rythme de la vie professionnelle devient de **plus en plus** rude, l'allongement du temps libre , les grandes migrations **du week-end**, et l'amélioration du niveau de vie voient apparaître de **grands besoins de se retrouver, créer des liens dans le quartier, enrichir les relations humaines.**
La société de consommation commence à **être critiquée** :
« La vie actuelle qu'elle soit familiale, professionnelle ou sociale entraîne par ses contraintes un désintéressement à la vie artistique et culturelle » - (Séminaire des animateurs du VPOD, Lausanne, Janvier 70)

Les questionnements des jeunes et ados suivent le **rythme d'une société en mutation** : tabac, alcool, drogue, violence, argent, sexualité amènent des situations souvent très problématiques dans les quartiers, accompagnées d'une politisation encore très forte des mouvements

Un grand rêve : L'Education permanente

Le problème de la prévention sociale devient une préoccupation **occasionnelle** des centres de loisirs. L'on travaille maintenant dans le sens de l' « **Education permanente** ». Elle vise à :

- Assurer après l'école le maintien de l'instruction et de l'éducation reçues à l'école,
- Prolonger et compléter, en dehors de la formation et de l'éducation professionnelles, l'éducation physique, intellectuelle, esthétique de la jeunesse jusqu'à l'exercice du droit de citoyen
- Permettre le perfectionnement, le complément, le renouvellement ou la réadaptation des capacités à tous les âges de la vie,
- Faciliter la mise à jour des connaissances et la compréhension des problèmes de la nation et du monde à tous les citoyens de la nation, quels que soient leurs titres ou responsabilités,
- Permettre à tous de jouir du patrimoine de la civilisation et de son constant enrichissement

Derrière le rêve, les pavés...

Les années 70 ont été marquées par **une très forte politisation** du secteur de l'animation socioculturelle à Lausanne. Plusieurs documents restent la référence de cette vie faite de débats, confrontations, questionnements, oppositions :

- L'article paru dans Vague 2000, rédigé par l'UCJG, 1970 contribuera à mettre le feu aux poudres,
- La synthèse du séminaire des animateurs VPOD tenu à Lausanne, 1970, amènera sa pierre dans un conflit ouvert...
- Le rapport Martin, réalisé par la commission extraparlementaire Lausannoise, en 1971, tentera de ré-instaurer le dialogue par une étude approfondie des centres de loisirs et de leur rapport aux pouvoirs publics.

➢ Le quartier : pas la même conception !

Dans le Rapport Martin, le quartier est perçu comme une **communauté,** entité territoriale. « *Il s'agit de créer un centre de quartier vivant, véritable place du village moderne, au sein de laquelle viendra s'insérer naturellement le centre de loisirs* ». Le quartier est le point de rencontre de ses habitants, centre qui peut donner cette impression collective d'appartenir à un ensemble relativement cohérent. Le quartier doit disposer de services décentralisés : église, école, garderie d'enfants, grande salle, café restaurant, poste, banque, centre de loisirs. Le centre de loisirs étant conçu **comme lieu d'apprentissage du sens civique....**

Du côté des animateurs, le quartier est plutôt défini comme une **collectivité**, une population résidente, faite d'usagers de classes sociales différentes, où il s'agit de favoriser les contacts entre générations et groupes de classes sociales différentes.
Les centres de loisirs sont alors **lieu de formation d'un sens critique** auprès de la population du quartier...Les positions peuvent être alors **très engagées** : « *Les UCJG s'identifieront toujours plus complètement avec les classes opprimées et déshéritées et chercheront à les servir d'une façon plus parfaite en formant parmi elles et à leur intention des chefs de file* » - Déclaration de Mysore, 1966, citée dans le rapport de JP Monnin, 1994.

➢ Des buts : très divergents !

Le Rapport Martin **appuie l'intervention de la ville dans son rôle éducatif**, tout en laissant l'individu choisir librement ce qui lui convient. Il affirme que la prévention doit être mise au second plan.

> « Il faut admettre, en effet, que l'anonymat, la dépersonnalisation des contacts dus à la concentration urbaine, à la complexité croissante de l'organisation de notre ordre social, économique, politique, à l'accroissement du rythme de notre activité, n'enlèvent tout caractère humain à nos relations et n'accentuent les réactions d'hostilité entre individus, entre groupes sociaux ».

Le positionnement de pouvoirs publics est donc de renforcer la vie de quartier, attirer les gens vers l'éducation permanente, pour garantir **une qualité de vie porteuse de paix et sécurité**....

Du côté des animateurs, on s'interroge sur le contenu idéologique des centres de loisirs, avec une vision politique plus ou moins acerbe...

Lu dans l'Etude sur le Centre de loisirs d'Entrebois, juin 1974 ...

« Quels sont les critères de qualité d'une animation ?

- des militants qui souhaiteraient voir se répandre rapidement leurs idées ?
- autorités qui souhaiteraient des locaux « rentabilisés » ?
- des marginaux qui souhaiteraient que le centre les rassure en leur permettant d'affirmer leur état ?
- des parents qui souhaiteraient que leurs enfants soient gardés ?
- des moralistes qui souhaiteraient qu'une véritable santé morale soit inculquée à la jeunesse ? »

Lu dans le Travail de recherche de JP Monnin, Centre Le Cazard, UCJG, mai 1974

« La politisation progressive de l'animateur est en correspondance avec la politisation progressive de la marginalité en général rejetée comme déviance de la société ...Qui s'arroge le droit de penser les Centres de culture et de loisirs ? Ceux qui les financent pour servir à prôner l'idéologie qui profite à une minorité ? »

Lu dans le rapport du séminaire des animateurs du VPOD, janvier 1970

« Seul le souffle de la pensée socialiste est capable de favoriser une participation réelle des citoyens aux responsabilités de la cité. L'autogestion des centres de loisirs en constitue un élément privilégié »

Lu dans L'animatique, N°18/19, mars 1971

« Le secteur socioculturel est aussi confus qu'il est répandu : toutes les ambiguïtés de l'animation, toutes les difficultés à définir l'animation y sont réunies. A cheval sur la diffusion culturelle et l'assistance sociale, sur la tradition du mouvement ouvrier, l'éducation populaire et l'histoire des mouvements des jeunes, il se partage aujourd'hui entre deux tendances principales : l'une consiste à vouloir œuvrer dans le sens d'une animation globale, l'autre à offrir des prestations de services techniques et des programmes d'activités de loisirs »

Sur le terrain, on continue à créer, rencontrer, partager...

➢ Les Centres de Loisirs :

Lieux de **rencontre des gens du quartier**, accessible aux enfants, personnes âgées, handicapés destiné à tout classe d'âge, il permet le contact permanent des différentes classes, le décloisonnement, les contacts entre générations au sein de la famille, la rencontre de différentes conceptions politiques, philosophiques, sociales, religieuses, permet de créer du lien, fraterniser dans son quartier...

« Le centre de loisirs doit proposer un programme intéressant, dans un esprit démocratique, d'ordre et de bienséance. Il est un ***foyer de vie civique*** *extrêmement important là où la démocratie est marquée d'une certaine désaffection. Le centres de loisirs ne peuvent être des foyers d'agitation en puissance, aux dépenses considérables face au faible nombre d'utilisateurs »* - Rapport Martin

Programme d'activités d'un centre de loisirs

Expression de l'individu et du groupe : cinéma, photo, théâtre, musique, travaux artistiques ou artisanaux...

Culture par des conférences, cours, film touchant à de nombreux domaines : œuvres artistiques ou littéraires, histoire géographie, économie, urbanisme...

Civisme par des débats et entretiens sur les problèmes politiques du quartier, de la ville, du canton, du pays...

Bruits de couloir...

Quand les activités soulèvent les divergences

Entrebois, juin 1972

➢ L'organisation d'un **débat sur l'armée,** par un groupe de jeunes apprentis, proche du groupe d'extrême-gauche « Rupture pour le communisme » provoque un conflit rapide entre le centre de loisirs, la FLCL, et la municipalité qui décide de bloquer le solde de la subvention...

➢ La demande d'une mise à disposition des locaux du centre de loisirs par le « comité de soutien à la lutte des travailleurs chiliens », pour l'organisation d'une **exposition sur le Chili**, provoque de nombreux débats... Le comité de soutien regrouperait en effet des personnes issues d'organisations telles que « la ligue marxiste révolutionnaire », « Rupture contre le communisme »

➢ La présentation du **récit d'un voyage en Chine** (panneaux, textes, photos, diapositives) par l'Association Connaissance de la Chine est largement critiquée : on accuse les animateurs de transgresser les statuts de la FLCL...

➢ Etre Animateur dans les années 70 et 80...

Les fonctions de l'animateur sont définies autour **de 4 pôles** :

- accueillir,
- promouvoir et inspirer des activités,
- animer,
- être un « élément modérateur »

Le quotidien de l'animateur n'apparaît cependant pas toujours facile... « *la lutte pour des locaux plus accueillants, contre les étiquettes d'un lieu peu recommandables pour délinquants, un travail de longue haleine pour aller vers l'éducation permanente, peu reconnu, dévalorisé, amène fatigue et démotivation* » - Rapport de JP Monnin, 1974.

« *L'animateur doit-il s'occuper de tout ? Spécialiste et généraliste, on lui demande de décharger la société d'un certain nombre de problèmes, alors qu'il doit jongler avec une multitude de pressions : contraintes budgétaires, contraintes des locaux, pressions des usagers, pression de la police, de la municipalité et de la FCLC, limitation des libertés politiques...Nous avons aujourd'hui un grand sentiment de « ras-le-bol » : animation avec des moyens financiers et humains insuffisants, autonomie limitée, méconnaissance du terrain par la FLCL et les autorités* » - Etude sur le centre d'Entrebois, 1974.

L'animateur éprouve alors un grand besoin de faire reconnaître ses fonctions, son rôle, sa nécessaire autonomie, et de garantir sa formation permanente....

Du côté des autorités, on n'est pas toujours très complaisant...
« *Un manque de collaboration entre animateurs, d'exigence et d'autorité à l'égard de leurs subordonnés, de rigueur dans la gestion, une tendance à la dispersion, à la critique systématique, une méconnaissance de certaines réalités..* » - Direction des Ecoles, 1971

Une organisation critiquée

L'organisation même de l'animation socioculturelle porte ce rapport de force entre animateurs et autorités, dans les années 70 et 80 :

- **La FLCL – Fédération Lausannoise des Centres de Loisirs,** née en 1971, regroupe les centres de loisirs de Lausanne : interlocuteur unique des autorités, **son autonomie** vis-à-vis de la Ville est contestée, son secrétaire général étant aussi délégué à la Ville. Elle est souvent le lieu **d'affrontements et de conflits de valeurs** entre groupes militants de gauche et libéraux, en passant par les popistes, socialistes, chrétiens démocrates, radicaux, écologistes...Les animateurs posent la question de l'autonomie des centres de loisirs dans la conception de leur programmes d'activités, la gestion des locaux, de l'exploitation, d'autant qu'est demandé un autofinancement de l'animation, avec la nécessité de rechercher des financements extérieurs (Etat, Pro Juventute, MJSR, Pro Helvétia, budget culturel de la Ville, Loterie Romande, ...). «*L'affaiblissement d'une*

politique socioculturelle des pouvoirs publics conduit à un affaiblissement du dialogue de la vie civique » - Séminaire des animateurs du VPOD, Janvier 70

- **Les Associations**, constituées par les animateurs à la demande de la municipalité, regroupent des utilisateurs du centre, des habitants du quartier, des sociétés et regroupements divers du quartier (société de développement, paroisses, sociétés de jeunesse, sociétés récréatives, groupements de commerçants). La forte présence de « **notables** » dans les associations est également critiquée par les animateurs : « *une directivité qui dessèche toute initiative au lieu de la favoriser* » - Rapport de JP Monnin, 1974

La marmite se met à bouillir

A l'aube des années quatre vingt, Lausanne s'ennuie et la jeunesse descend dans la rue : ***« Nous ne voulons pas d'un monde où la garantie de ne pas mourir de faim se paie par le risque de mourir d'ennui »*** est le slogan de Lôsane bouge.

Lausanne est en phase de mutation : elle se cherche une identité urbaine mais conserve une mentalité campagnarde. Une partie de sa jeunesse s'y sent de plus en plus à l'étroit et descend dans la rue pour manifester. **La révolte gronde** : « *La culture établie se sucre depuis longtemps. On va tout de même pas se contenter de saccharine* » - Tract de Lôsane bouge

Besoin de s'exprimer, de voir des concerts, de contester, de se démarquer des normes bourgeoises. L'idée d'un **centre autonome** se profile. Il s'ouvrira à la rue St Martin dans la maison qu'occupe déjà Lôsane Bouge, mais devient rapidement un « paradis artificiel ». L'expérience dérive...D'autres lieux voient le jour, dont le Cabaret Orwell, bar alternatif, et la célèbre dolce vita où les concerts des groupes locaux s'enchaînent.

A l'écoute de cette effervescence, les animateurs de certains centres de loisirs participent activement à ce mouvement libertaire : leur volonté de donner la parole à ceux qui la revendiquent, d'ouvrir les centres à ces mouvements alternatifs est manifeste. Elle se heurte néanmoins aux limites que leur impose le cadre institutionnel de la FLCL. « *Ils sauront néanmoins jouer avec les limites pour pouvoir défendre les uns et se prémunir de toutes attaques des autres* » - L'Officiel du Rock et des musiques actuelles -

Cette période de grands débats et conflits va permettre au secteur de l'animation socioculturelle lausannoise d'aborder un nouveau grand virage : celui des années 1986 à 1995.

1986 – 1995 : A la recherche de la formule magique ?...

Tel est le titre du rapport de recherche, effectué à la demande des animateurs de la FLCL, en avril 1992, et destiné également à l'ensemble de ses partenaires externes et internes : membres du comité, assemblée générale, comités des associations des centres de loisirs, animateurs et moniteurs, autorités politiques et partis, partenaires des centres. L'objectif de cette recherche étant de comprendre la situation de la FLCL et de l'animation socioculturelle à Lausanne, afin d'en dégager les nouvelles perspectives...

Les loisirs : ô combien convoités !

La société de consommation a fait elle aussi son chemin, et **les loisirs sont devenus un véritable marché** : Ecole-Club de la Migros, Spectacles, Cours de danse, prestations alternatives dans le domaine de la santé, de l'homéopathie, de la naturopathie, de la psychologie...

L'offre de « mieux-être » et de « savoir-être » a littéralement explosé...Les entreprises organisent en leur sein des loisirs : prestations d'équipements sportifs, offre de cours...Et d'autres structures subventionnées ont elles aussi développé leur secteur Loisir : les centres n'ont plus le monopole de la subvention communale puisqu'une quantité d'acteurs gravitent autour de la galaxie »animation socioculturelle » : Dolce Vita, Association pour le Logement des jeunes en Formation....Et ceci dans un contexte de **diminution global des finances publiques**...

Qu'est donc « le loisir » devenu ? Un simple objet de consommation ? Un concept où se jouent la concurrence du marché et de l'octroi des subventions ? Comment apprécier la valeur des activités de loisirs proposées ?

« Le client s'inscrira pour la poterie ou pour la photo et l'on ne saurait tenir pour acquis que la poterie aurait tout aussi bien pu être de la peinture sur soie » - Rapport de recherche de l'IREC-EPFL, avril 92.

Nombre des activités proposées dans les centres sont intéressantes, mais leur visibilité (information) reste difficile pour la population.

La Ville de Lausanne, elle aussi a évolué et commence à rencontrer les problématiques typiquement urbaines des années 90 : isolement, exclusion, difficultés sociales et financières de toute une frange de population. Troubles identitaires et dépression, perte de l'estime de soi et difficultés d'intégration professionnelle, dans une Ville qui va au rythme de la croissance économique et de la mondialisation.

La population est confrontée à **de nouveaux problèmes** : sida, chômage, crise du logement, liens avec les communautés étrangères, réhabilitation du patrimoine urbain, criminalité, pollution... On vit au rythme de la mondialisation, et l'on a vraiment besoin de réinventer le monde...

La culture **Rap et Hip-hop** se fait porte-parole des problématiques typiquement urbaines des jeunes : drogue, alcool, sida, violence, argent, exclusion, remise en cause des pouvoirs technocratiques et transnationaux, besoin d'appartenance, de respect et de repères identitaires...

Animation socioculturelle cherche utopie sociale...

Sortie d'un contexte de politisation très forte, face à une société en perte de valeurs et de repères, et de loisirs devenus « marché », il est alors devenu fondamental de se ré-interroger sur **le pourquoi de l'animation socioculturelle**! Le concept d'éducation permanente s'évanouit alors, ou évolue... L'animation doit permettre avant tout à l'individu, au groupe **l'expression et le développement personnel afin d'accroître ses capacités à s'adapter, se transformer, évoluer...** :

- *« accroître la capacité d'auto organisation, d'auto adaptation des gens dans le sens créatif, de projection dans l'avenir, de résolution de problèmes, de renforcement d'outils de connaissance et de communication, d'élargissement de l'expérience et de la mémoire collective*
- *lutter contre l'anonymat, permettre que les gens puissent se rencontrer, créer un milieu qui les aide à parler peu à peu de leurs problèmes*
- *offrir un lieu où l'on puisse apprendre à s'exprimer sur le plan artistique, permettre d'accomplir un travail sur son corps. »*

Rapport de recherche de l'IREC-EPFL, avril 92.

L'animation **n'est plus conçue comme une simple proposition d'activités** de loisirs. Elle est maintenant définie de façon plus précise en rapport avec une activité qui puisse toujours contribuer à :

- la satisfaction des besoins socioculturels,
- la création et au renforcement des réseaux de sociabilité,
- la prévention, et l'identification des populations isolées, et marginalisées
- la promotion des compétences sociales et de la solidarité, de l'intergénérationnel et de l'interculturel.

Lu dans le Rapport « Principes pour une réorganisation de l'animation socioculturelle à Lausanne », déc 1993.

« L'animation peut contribuer à une **diversification de l'offre**, en s'intéressant à des créneaux, culturels mais pas seulement, délaissés par l'offre commerciale. La collectivité a tout à gagner à l'existence de prestations relevant non seulement de la culture mais aussi de l'économie –trocs, réseaux d'entraide-, de la technologie, de l'écologie, de l'environnement construit, de la vie associative »

« Si l'offre est abondante, elle est souvent chère, inaccessible aux personnes à faibles revenus. L'animation doit **privilégier des offres bon marché** »

Lu dans le Rapport préavis de la Direction des Ecoles, sept 88

« Il ne s'agit pas tant d'instruire que d'ouvrir des portes sur l'échange, la communication, l'affirmation de soi, une certaine prise de conscience face au **monde dans lequel nous devons évoluer** »

Quand l'évolution sociale ré-interroge les utopies...

➢ Le Quartier n'est plus ce qu'il était...

Lausanne a évolué, et le citadin aussi : il joue avec les lieux et les ressources de sa ville sans forcément tenir compte des critères de proximité. L'endroit où l'individu travaille est devenu un point d'ancrage, un lieu de vie réel.
Le quartier devient une forme très partielle des pratiques urbaines : l'individu fonctionne en réseau, et le réseau du célibataire n'est pas celui de la mère de famille ! La notion de quartier commence à donner place à **la notion de réseau** : ensemble de personnes qu'un individu connaît (amis, parents, collègues, relations,...) et d'infrastructures et services qu'il utilise (transports, journaux...).

> Lu dans le Rapport de recherche de l'IREC-EPFL, avril 92.
>
> « Le quartier n'a rien à gagner à se faire mythiquement communautaire. Il doit se positionner comme ouvert sur la ville, qui est un organisme en soi, avec a typologie propre, ses fonctions diversifiées, ses flux, ses rapports avec l'extérieur, une certaine division du travail spatial, une zone centrale et des zones périphériques... »

➢ Et les centres de loisirs cherchent leur projet !

Que doivent devenir les centres dans ce contexte ? Centres ouverts pour tous ou fermés à la marge ? Centres spécialisés dans une approche socio-éducative ?

Il apparaît alors nécessaire de sortir des catégories habituelles de l'animation socioculturelle pour redéfinir un **projet porteur d'une vraie liaison entre le culturel et le social**, projet explicite permettant des liens plus complémentaires entre centres des différents quartiers...

La tendance irait donc vers une **spécialisation** : spécialisation dans les activités, ou dans les types de publics accueillis, ou dans les approches proposées... **L'ouverture à tous est interrogée** : ne serait-elle pas utopie ? Le projet du centre ne serait-il pas à trouver dans **la concertation** entre quartiers, dans une **vision communale** des problèmes vécus, dans **l'ouverture** sur d'autres expériences, d'autres façon de percevoir, d'autres centres, dans le **développement d'alliances** avec d'autres groupes ou institutions, dans la création de postes d'animateurs spécialisés itinérants, de **projets transversaux** avec une problématique partagée ?...

Sur le terrain, on essaie d'évoluer...

➢ Les centres de loisirs s'adaptent doucement

L'opposition Autorités et Animateurs semble s'estomper. La concurrence dans **les demandes de subvention** renverse le rapport de force, et responsables de centres et animateurs doivent développer de nouvelles compétences de « **public-relation** ». La gestion des locaux exige plus de **rentabilité**, et par là même un travail de hiérarchisation des demandes, et de **prospection**.

Le nouveau contexte concurrentiel implique de se pencher plus précisément sur **la pertinence du projet socioculturel** du centre de loisirs, sur sa capacité d'autofinancement, sur son aptitude à être accessible et proche, à répondre aux besoins d'une population donnée, tout en sachant relier...

Les centres de loisirs, face à **la multiplication de l'offre**, commencent de plus à subir les effets d'une **image périmée** auprès de la population. Un travail d'image devient alors indispensable, porteur d'un projet renouvelé et mieux ancré dans la réalité économique et sociale des quartiers. Cependant, les centres, encore trop fréquentés essentiellement par les jeunes, se trouvent confrontés à un comportement très consommateur de la part des habitants du quartier, et ils le déplorent ...

> Lu dans le Rapport préavis de la Direction des Ecoles, sept 88
>
> « Grâce à la qualité d'accueil des centres, beaucoup de jeunes se sentent « chez eux ».Il n'en demeure pas moins que tous les jeunes ne fréquentent pas les centres de loisirs. Nombre d'entre eux refusent les institutions déjà établies, ne veulent pas entendre parler d'éducateur, ou de gentils animateurs. Cette perte de confiance de la nouvelle génération est bien réelle..... Le travail de deux stagiaires de l'EESP, présenté en assemblée générale aux Bossons le 4 mars 1988, a permis de dire tout haut la frustration que ressentent les professionnels face à l'indifférence des habitants d'un quartier »

➢ Et les animateurs ?

La fonction d'animateur évolue : Mieux reconnue sur le plan professionnel, de la formation, et du droit du travail, elle s'oriente de plus en plus sur des capacités de gestion de projet : de l'initiateur d'un programme d'activités, l'animateur doit être **porteur d'un projet d'animation**, défini en fonction des besoins et des initiatives de la population du quartier, ancré dans un profond souci de lien social, de solidarité, de valorisation des compétences sociales, d'interculturel et d'intergénérationnel, proposant un programme d'activités spécialisées ou diversifiées, le tout appuyé sur un budget bien ficelé, diversifiant les sources de financement....

Mais aussi encore et toujours, **accueillir, écouter, orienter, être relais auprès des organes et autorités compétentes... et animer.**

Ces gros efforts d'adaptation demandés aux animateurs, donnent un sentiment, sur le terrain, de toujours plus de surcharge de travail et de stress, au **détriment parfois d'un travail d'accueil d'écoute et de prévention** sur le moyen terme.

> Lu dans le Rapport préavis de la Direction des Ecoles, sept 88
>
> « La tension interne vient en partie de ce que la pratique de l'animateur porte sur un objet précis (les activités) et un objectif général (fabriquer du tissu social, de la convivialité, de l'intégration, de la prévention. Les animateurs sont enfermés... dans une conduite paradoxale, car il faut à la fois se rapprocher et se distancier des usagers, d'où un écartèlement qui explique en particulier pourquoi les travailleurs sociaux sont eux-même menacés de marginalisation »

L'organisation remise en cause

➢ **Le fonctionnement de la FLCL** est questionné. Lui sont reprochés un « manque de flexibilité, de supervision compétente des animateurs, de direction idéologique des centres, d'ouverture, de capacité de changement et d'évolution, et une lacune d'image ». Et un manque d'indépendance : **l'autonomie** professionnelle des animateurs socioculturels est devenue nécessité, du fait de leurs contacts, de leur connaissance du quartier et de la ville, de leur capacité d'identification des besoins sociaux non satisfaits. Le rôle de la FLCL demande à être redéfini, dans **un concept de relais** auprès des organes et des autorités compétentes afin de favoriser l'auto organisation des personnes, et des groupes porteurs d'une demande sociale, la détection et la prévention des problèmes sociaux, l'organisation de nouvelles formes de vie sociale, de pédagogie et d'éducation.
L'idée d'un **forum de l'animation** est lancée : lieu d'information, de débat, de recherche, d'ouverture, de projet et d'orientation, de formation professionnelle, bourse d'idées et d'échanges de compétences, afin de réintroduire une dynamique de projet d'animation dans les activités.
L'importance de l'autofinancement partiel des centres et des activités d'animation socioculturelles est soulignée, pour garantir le principe d'autonomie. Mais la nécessité du **soutien de la Ville de Lausanne** est réaffirmée, dans des objectifs communs de renforcer la sociabilité des usagers et de lutter contre toute forme de discrimination ou d'exclusion. La municipalité réaffirme qu'elle donne sa préférence à des centres en nombre restreint, mais mieux équipés...

➢ De même pour **les comités d'association** : si les centres répondent à une problématique complémentaire, à la fois localisée (le quartier) et transversale (multi activités, logique de ville, de société), les comités d'association, tels que composés, quel que soit leur dynamisme, peuvent **être eux aussi réinventés**. En effet, la seule présence de représentants du quartier permet-elle de favoriser cette nouvelle logique urbaine du réseau, qui doit favoriser les complémentarités inter-quartiers ?
De plus, les **comités de bénévoles s'essoufflent**... Certains comités se retrouvent face à une réelle problématique de participation d'un minimum de membres...

Lu dans le Rapport de recherche de l'IREC-EPFL, avril 92.
« Le centre de La Passerelle par exemple a une problématique spécifique qu'il tient à conserver : animation de quartier, accueil des handicapés, ouverture à des groupes marginaux. On pourrait imaginer, outre des représentants de quartier, des représentants d'associations d'handicapés, voire, dans le cas des rappeurs, des délégués de minorités culturelles »

Ces grands questionnements vont être le facteur d'une nouvelle évolution, avec la création de la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise, FASL, en 1995...

1995 - 2006 : Le renouveau de l'animation socioculturelle...

Le milieu des années 90 est marqué par la naissance de trois nouveaux centres : Le Centre d'animation et de Loisirs de Malley-Montelly et le Terrain d'Aventure, en 1998 et le Centre d'Animation de Faverges en 2003.

Forte de ses 15 centres socioculturels, la nouvelle Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise positionne les centres comme des **structures souples** à l'**écoute** des envies des habitants, s'adaptant aux demandes, proposant des **activités**, mettant sur pied des **évènements**, soutenant **l'émergence et le développement de projets** des habitants désireux de s'investir dans la collectivité.

Repartis pour les grands chantiers...

La toute nouvelle FASL précise alors clairement le rôle de ses centres de loisirs. **Porteurs d'un vrai projet de société** dans le quartier, les centres devenus **centres socioculturels** remplissent leurs missions dans un souci quotidien de :

- participer à **l'amélioration de l'environnement local**
- favoriser le **lien social**, les **interactions** entre générations et groupes culturels, l'**intégration** de toutes les populations, isolées ou marginalisées, favoriser **la solidarité sociale** et l'**entraide, l'intergénérationnel**
- **prévenir les problèmes** d'échec scolaire, de chômage, de comportements à risque
- **valoriser les compétences sociales**, promouvoir l'épanouissement de l'individu
- **promouvoir la culture** et la richesse de l'inter culturalité.

et ce pour tout âge et toute catégorie de population.

La société continue d'évoluer...
L'humanité vit maintenant dans le vent de projets d'une société prônant le développement durable, la santé communautaire, la gestion plus douce de ressources maintenant reconnues comme épuisables à court ou moyen terme, des rapports humains moins violents.
Economie, écologie, action humanitaire, social, technologie, urbanisme, culture et formation sont aujourd'hui des concepts largement médiatisés ou portés par des évènements culturels de plus en plus nombreux : concerts, expositions, art contemporain, spectacles. L'Homme s'engage dans une réflexion plus vive face aux problèmes de pollution, d'inégalités sociales, d'inégalités Nord/Sud, de commerce équitable, de croissance soutenable, de vieillissement de la population, d'intégration des diversités culturelles et de promotion des cultures minoritaires dans une mondialisation standardisée. Les problèmes économiques et sociaux sont toujours présents : flexibilité et précarité du travail, rapports hommes/femmes, ré-interrogation du modèle familial classique (familles monoparentales, familles recomposées), drogue, sida, alcool, violences urbaines et recherche de valeurs...La marginalisation de certaines population reste criante ... « *Certaines personnes ne franchissent même plus les murs de la Maison de Quartier* » Dossier « Repère Social », avril 2006.

Des centres socioculturels partenaires et solidaires

➢ Les actions collectives menées par les différents centres permettent **la synergie** des compétences, le partage des expériences, la mise en commun des moyens, et des objectifs, pour l'ensemble de la population lausannoise. La FASL incite les animateurs à se regrouper, impulse ces actions, et les finance selon le budget proposé par les différents centres participants.

- ➢ « L'éducation c'est l'affaire de tous »
- ➢ « Lausanne Sur mer 2004 » : 2117 jeunes, un goût de sable et de vacances
- ➢ « Les Places au soleil » : 6000 enfants font pleins feux sur les jeux !
- ➢ Tournoi de Foot « El Toqué » : 270 jeunes et du beau jeu !

Le travail en réseau généré par les différents projets des centres, ou dans le cadre des actions collectives permet de professionnaliser les **partenariats** institutionnels, politiques, associatifs, éducatifs, sociaux, artistiques, médiatiques.
Le travail des bénévoles est confirmé comme **élément fondateur** du fonctionnement des centres. Valoriser les compétences sociales et professionnelles, impliquer dans des projets communautaires, porter les valeurs d'un modèle social où l'engagement n'est pas marchand, mais fondamentalement humain, telles sont les principes portés par les centres auprès de tous les bénévoles qui s'investissent au quotidien...

➢ Parallèlement, les centres travaillent leur image auprès de la population, et affirment fermement leur volonté de devenir de **véritables lieux de vie pour tous et toutes** : l'importance est portée sur de plus grands locaux, la qualité des espaces, les salles de cours et de réunions, les lieux d'exposition. Le centre doit renvoyer une **image positive aux usagers**, leur donner **un réel sentiment d'appartenance**.

Un premier grand chantier : La Maison de Quartier
Quand la Passerelle devient Maison de Quartier Sous-Gare
Lu dans le rapport d'Elisabeth Zufferey, Lausanne, mai 200 ?

« Les locaux de la Passerelle étaient vétustes, sombres, trop petits, peu fonctionnels et mal équipés. L'ensemble, connoté adolescents voir « zone », était ni engageant, ni rassurant pour les utilisateurs potentiels ou déjà présents…
En troquant la Passerelle contre la Maison de Quartier nous avons échangé un espace qui ne pouvait accueillir que des petits groupes où il était impossible que tout un chacun (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes handicapées) y trouve place, contre un lieu qui peut s'adresser au plus grand nombre… La qualité des locaux de la MQ et de son équipement ne soutient aucune comparaison avec ceux de la Passerelle. Il est autrement plus agréable d'évoluer dans de grands espaces accueillants, aérés, non dégradés. Ce nouvel environnement rassure, « fait envie ». Il renvoie une image positive d'eux-mêmes à ceux qui le fréquentent, et force à un plus grand respect du lieu »

- <u>Les activités développées</u> sont diverses et touchent tant au culturel qu'au social ou au politique, chaque centre développant des spécificités propres aux compétences de son équipe ou au projet porté par les usagers...Dans une **alliance entre travail collectif et individuel**, les équipes sont souvent devenues pluridisciplinaires...Aujourd'hui, les centres sont très fréquentés, ce qui démontre leur utilité dans la vie lausannoise. Les prestations concernent les enfants, les adolescents, les parents et grands-parents.

- <u>L'animateur : entre gestionnaire de projet et ambulancier du lien social</u>

Etre animateur, c'est aujourd'hui **développer une multitude de compétences, capacités et connaissances** :

- Des compétences sociales : accueillir, écouter, conseiller, orienter, prévenir les problèmes,
- La connaissance des différents publics, dans la diversité de leur situation sociale, économique, psychologique, la capacité de gérer les conflits et les actes de violence,
- Des compétences en organisation d'animations, de projets, d'évènements, coordination de projets, et en animation
- Des compétences en gestion des projets et animations,
- Des capacités de travail en équipe, et avec les professionnels du monde artistique, du spectacle vivant (comédien(ne)s, metteurs en scène, chorégraphes, moniteurs intervenants des activités sportives et artistiques,
- Des compétences en communication : réalisation d'affiches, de rapports d'activité, promotion des activités auprès des habitants, réunions, demande de subventions, recherche de fonds,
- Des capacités de travail en réseau et partenariat, des compétences d'évaluation.

Sans oublier une **réalité sociale** qui prend souvent un visage douloureux. Devenus experts du travail en réseau, les animateurs doivent encore développer des compétences pour être encore **plus proches des usagers**, notamment des populations de plus en plus marginalisées... Le travailleur social s'engage maintenant « **hors les murs** »...

« Animateurs et éducateurs deviennent alors mobiles, rejoignant directement ces populations sur leur territoire : la rue, une allée, un parc. »

Repère social N° 75, avril 2006.

La place du **suivi individuel** devient de plus en plus importante et nécessaire, pourtant l'animateur subit encore souvent une surcharge de travail, un stress élevé, des responsabilités alourdies et complexifiées, qui, bien que passionnantes, **limitent sa disponibilité pour accueillir, écouter, orienter, prévenir**...

Une nouvelle fondation, et une utilité reconnue

La FASL dispose aujourd'hui d'un statut plus autonome qui lui permet flexibilité, travail en réseau, supervision de projets, connaissance des problématiques sociales et culturelles. Elle :

- Passe des **conventions de partenariat** avec les centres pour définir leur rôle, leurs responsabilités, les droits et devoirs de la FASL et des associations
- Fixe les **priorités et perspectives** de l'animation socioculturelle
- **Coordonne et évalue** les projets institutionnels des centres
- **Soutient l'émergence de projets** dans les centres et donne les moyens de leur réalisation
- **Coordonne les actions** des centres d'animation socioculturelle, développe les collaborations, suscite les réflexions sur des projets, les échanges d'animateurs, de pratiques...
- Recherche **les moyens nécessaires** pour le fonctionnement des centres auprès de la Ville, d'autres administrations, des donateurs, et des usagers
- Soutient les centres dans la **gestion financière, la gestion des ressources humaines, la gestion des locaux et des assurances, la gestion technique.** Une septantaine de professionnels est employée aujourd'hui.
- Organise des **évènements fédérateurs** et des formations, encourage les échanges et collaborations avec les partenaires lausannois de l'animation socioculturelle (salon de l'animation)
- Met à disposition **un centre de documentation** et un **fichier d'adresses**

L'utilité des centres socioculturels est et doit continuer à être aujourd'hui largement reconnue par les Autorités politiques, qui les considèrent comme **véritables partenaires de la vie économique, sociale et culturelle**, notamment via l'attribution de subventions qui dépassent aujourd'hui 7 millions.

Comment poursuivre une aventure, qui ne veut que mouvement et passion ?...

A Suivre !!!...

Extrait du Rapport annuel 2005 de la FASL

« 2005... ou l'anniversaire des 10 ans de la FASL. Année-anniversaire et année de changements, année pour prendre le temps de la pause, et de l'observation ...

2005 ... pour consolider l'existant, et continuer à soutenir toutes ses actions et évènements menés par les centres et qui connaissent d'année en année toujours plus de succès.

2005...le temps nécessaire de la prise de recul pour mener une réflexion approfondie sur les nouveaux chantiers qui engageront la FASL et ses centres sur de moyen et long terme dès ...

2006... »

Pierre-Alain Verheyen
Secrétaire général de la FASL
Avril 2006